

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 27 mars 2013.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 25 et 26 mars 2013

2013 R. 13 - Désignation d'une représentante de la Ville de Paris au sein du Centre national des expositions et concours agricoles (CENECA).

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris, en date du 12 mars 2013 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Maire de Paris,

Délibère :

Est désignée pour représenter la Ville de Paris au sein du Centre national des expositions et concours agricoles (CENECA) :

Conseil d'administration :

Mme Annick OLIVIER en remplacement de Mme Isabelle GACHET, désignée le 21 avril 2008, démissionnaire.

Assemblées générales :

Mme Annick OLIVIER, déléguée en remplacement de Mme Isabelle GACHET, désignée le 21 avril 2008, démissionnaire.